

## **Assises de la Diaspora, Zone Afrique**

### **Discours du Premier ministre**

**Lomé, le 27 mars 2014**

Je voudrais, tout d'abord, au nom du Président de la République, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, du Gouvernement et du peuple togolais, souhaiter à tous la cordiale bienvenue.

Mesdames et Messieurs,

Après la longue période des crises sociopolitiques et économiques, et sous l'impulsion de Son Excellence Monsieur le Président de la République, le Gouvernement a décidé désormais de reconnaître l'importance du rôle des concitoyens résidant à l'étranger dans le processus de reconstruction et de relance de la croissance économique du Togo et d'associer cette frange dynamique de notre population à toutes les actions qu'il mène pour le bien des Togolais.

Votre participation si nombreux aujourd'hui est la preuve qu'une telle vision est largement partagée, car nous sommes convaincus que les apports des Togolais de l'extérieur peuvent prendre une signification bien particulière pour le Togo en matière de développement.

Comme vous le savez, jusqu'ici, l'aspect le plus important des contributions de la diaspora togolaise reste les transferts de fonds. Ainsi, selon les dernières estimations, ces transferts sont respectivement de l'ordre de plus de 168 milliards de francs Cfa en 2011 et 2012, et plus de 187 milliards de francs Cfa en 2013. Comparés au produit intérieur brut, ils représenteraient pour les périodes considérées, entre 9 et 10% de celui-ci. Ces transferts ont aussi rapporté en moyenne plus de 15 milliards de francs Cfa en recettes fiscales, selon les chiffres de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest. Il faut souligner que, depuis les cinq dernières années, le total des fonds envoyés par la diaspora togolaise est de 3 à 6 fois supérieur aux appuis budgétaires accordés au Togo par ses partenaires.

Mais cet apport peut désormais se décliner en différentes actions au service du développement de notre pays.

Actuellement, la diaspora togolaise peut être estimée à un million cinq cent mille (1.500.000) personnes, avec les plus grandes colonies se trouvant en Afrique (Côte d'Ivoire, Gabon, Mali, Sénégal, Nigéria, etc.), en Europe (France, Allemagne, Belgique, Suisse, etc.) et en Amérique du Nord (USA, Canada). La migration togolaise s'est faite en quatre vagues successives, dont les deux dernières sont liées au processus de démocratisation du début des années 90 et à la quête du bien-être économique à partir de l'an 2000. Comparée à la population résidente au Togo, qui est de six millions cent

quatre-vingt-onze mille cent cinquante (6.191.150) habitants au quatrième recensement général de la population et de l'habitat de novembre 2010, nous nous rendons compte de l'importance de cette diaspora en termes de ressources humaines indispensables pour le développement du Togo.

C'est en cela que les présentes assises nationales constituent un nouveau départ pour mener des réflexions sur l'orientation à donner à ces apports inestimables de notre diaspora.

Distingués invités,  
Mesdames et Messieurs,

Durant plusieurs années, notre cher Togo a été malade de la méfiance entre ses propres fils. Cette situation de crise de confiance a malheureusement compliqué les relations entre certains segments de notre diaspora et les institutions étatiques. Et très vite, ce manque de confiance est apparu comme un handicap pour les diverses initiatives entreprises par le Gouvernement à l'endroit des Togolais vivant à l'étranger, et se manifeste, par des réticences et des critiques aux actions publiques, pourtant destinées à renforcer les liens avec les Togolais de l'extérieur.

Je me rappelle les propos de ce responsable d'une institution financière internationale nous disant qu'après un séjour au Togo, il a assisté à un débat entre togolais de la diaspora noircissant systématiquement leur pays. Nous étions en 2008, et à la question de savoir depuis quand ceux qui tenaient ces propos étaient retournés au Togo, il s'est entendu dire en 1993.

Sa réaction a été de leur dire, vous ne parlez pas du même pays, car moi je reviens d'un pays en plein mouvement, et dont les responsables ont véritablement pris la mesure des enjeux et mettent tout en œuvre pour faire redécoller leur pays avec le concours des partenaires techniques et financiers.

La question n'est pas de demander à la diaspora de se ranger derrière le gouvernement de manière caporaliser, mais de transcender les divergences politiques pour n'avoir comme point de mire que l'intérêt de notre cher pays.

Aujourd'hui, l'existence d'une forte communauté de Togolais résidant à l'étranger soulève davantage des défis qui interpellent autant la conscience de ces expatriés que celle des gouvernants. Ces défis se résument :

- d'une part aux attentes, préoccupations, problèmes, et espoirs de ces concitoyens ;
- et d'autre part aux actions significatives que pourraient engager les pouvoirs publics, en vue de favoriser l'implication de ces Togolais de l'extérieur dans le processus de développement du pays.

Tels sont les objectifs globaux poursuivis par l'organisation des assises par zone géographique, dont celles de la zone Europe à Paris et celles de la zone Amérique du Nord à Montréal qui se sont déroulées avec succès.

Nous pouvons donc affirmer, sans nous tromper, que ces assises restent le cadre approprié pour une meilleure prise en compte des doléances de la diaspora dans les

différentes stratégies de développement en cours dans notre pays.

C'est pour cela que je voudrais attirer votre attention sur la nécessité de prendre, à la fin de vos travaux, les recommandations qui s'imposent en matière :

- ↳ de mécanismes de mobilisation et de gestion de la diaspora ;
- ↳ de stratégies de canalisation des transferts de fonds de la diaspora vers des investissements productifs ;
- ↳ et du renforcement des initiatives de la diaspora en faveur du développement local.

Mesdames et Messieurs,

Les autorités togolaises, qui ont déjà compris la nécessité de recourir aux ressources de la diaspora pour le développement national, ne ménageront aucun effort pour soutenir et mettre en œuvre les recommandations desdites assises.

D'ores et déjà, il nous plaît de rappeler que le Gouvernement a pris de l'avance, en multipliant des actes allant dans le sens des résolutions que nous pouvons raisonnablement imaginer . Il s'agit, entre autres, de :

- ↳ l'élaboration d'un document stratégique de politique nationale en faveur de la diaspora ;
- ↳ la mise en place d'un projet dénommé "Appel à la diaspora pour la reconstruction nationale : projet de création d'entreprises au Togo" ;
- ↳ et la désignation du point focal du ministère des Affaires Etrangères au sein du Comité de pilotage dudit projet et la création de poste de conseiller économique et commercial dans les ambassades.

Nous avons fait tout ceci, après des missions fructueuses d'imprégnation et d'échange d'expériences effectuées dans des pays de la sous-région qui ont mis en œuvre depuis plusieurs années une politique d'intégration de la diaspora dans leur politique de développement social et économique.

Nous n'oublions pas que, en 2011, le Gouvernement a lancé le recrutement de quatre (4) experts de la diaspora, appelés à initier des études et produire des recommandations, notamment dans l'optimisation de transfert de fonds de la diaspora, dans les mécanismes d'appui à leurs initiatives pour le développement local, dans leurs investissements au pays ou encore dans la mobilisation de scientifiques et de techniciens. Tout ceci a été fait, dans le but d'optimiser la contribution de la diaspora à l'investissement privé.

Pour la rentrée universitaire 2011-2012, la diaspora a été fortement sollicitée pour des missions d'enseignement, aux frais de l'Etat, dans l'optique de donner des appuis pédagogiques aux universités de Lomé et de Kara, et d'aider à résorber le manque d'enseignants constaté dans le secteur de l'Education.

En plus, des missions médico-chirurgicales de la diaspora ont été ouvertes dans les cinq régions du Togo, entre 2011 et 2013 . Une sorte de volontaires du corps médical, toujours aux frais de l'Etat, dans les domaines tels que l'ophtalmologie, la stomatologie, la radiographie, la cardiologie, la chirurgie viscérale/orthopédie/urologie, la pédiatrie, etc.

Distingués invités,

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais terminer mon propos en remerciant, très sincèrement tous les partenaires

techniques et financiers pour leurs appuis multiformes au Programme diaspora. Je voudrais les encourager vivement à continuer à apporter leur appui dans la réalisation des objectifs assignés audit programme.

Certain que les recommandations que vous aurez à prendre marqueront de façon irréversible la relation entre notre pays et sa diaspora, je déclare ouvertes les assises nationales sur la mobilisation des compétences de la diaspora pour le renforcement des capacités au Togo.